

**ATTESTATION DE CONFORMITE DU DISPOSITIF DE SECURITE  
COLLECTIVE SUR VMC GAZ AUX DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES**

Installation de ventilation mécanique contrôlée combinée avec l'extraction des gaz brûlés d'appareils de chauffage ou de production d'eau chaude raccordés :

**Dispositions réglementaires de référence :**

Document COPREC de septembre 1988 Réf. : COPREC DC/NR/5 modifié janvier 1991  
approuvé par décision ministérielle.

**Références du projet d'installation :**

- Nom de l'opération :
- Nombre de logements desservis :
- Nombre de Caissons :
- Adresse(s) de l'opération :
- Maître d'ouvrage :

Je soussigné, Monsieur \_\_\_\_\_, agissant en qualité de \_\_\_\_\_ pour le compte de l'entreprise désignée ci-dessous, déclare avoir exécuté l'installation d'un système de sécurité collective sur une VMC GAZ existante et certifie que le matériel mis en place est conforme à la réglementation en vigueur, et atteste avoir procédé aux essais du dispositif de sécurité qui se sont révélés satisfaisants sur l'ensemble des logements et des installations.

Nom de l'entreprise :

Adresse :

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Cachet de l'entreprise

Signature